

Addendum

À ajouter à la section 7 de mon mémoire
présenté le :

2007 02 06 à 20 : 30 h

*Note : Ce document est une référence utile pour la page , paragraphe 2, de
la partie centrale de mon mémoire*

Yvan Bastrash,
APPEL,
Lévis

Association Pour la Protection de l'Environnement de Lévis

Contactez-nous

Plan du site

Accueil

À vous d'agir

Gens d'ici

Environnement

Économie

Social



GES

Fleuve

Émissions de gaz à effet de serre de Rabaska

Selon M. Kelly, président et chef des opérations de Rabaska, la regazéification du gaz naturel liquéfié (GNL) émettra 146 000 tonnes de gaz à effet de serre (GES) à Lévis. Ces émissions sont dues à l'utilisation d'une portion du gaz importé pour réchauffer le GNL afin de lui redonner sa forme gazeuse.

Il faut savoir que ces 146 000 tonnes annoncées ne représentent qu'une portion des émissions de GES liées au cycle de production et transport du gaz naturel (GN) sous forme liquide.

Il est important de considérer l'ensemble du cycle (production, transport, distribution et utilisation) de toute forme d'énergie puisque les GES ont un effet sur le climat de toute la planète sans égard à leur lieu de génération.

Vous trouverez ici quelques informations au sujet du projet Rabaska. Ces informations n'ont pas été présentées par le promoteur mais sont dignes d'intérêt.

Le tableau suivants présentent des calculs sur les émissions de CO₂ émises par le projet Rabaska. Le tableau présente la quantité supplémentaire de GES produits par le projet d'importation de GNL comparé au gaz naturel produit au pays et distribué par pipeline. On comprend qu'en affirmant que projet n'émettrait que 146 000 tonnes de GES, M. Kelly, directeur de Rabaska, ne parlait que de l'impact du processus de vaporisation du GNL. La réalité est bien moins reluisante encore.

Calcul des émissions **supplémentaires de GES** (gaz à effet de serre) de Rabaska selon l'origine du gaz **comparé au gaz canadien**.

Origine	Moyen-Orient	Afrique du nord
Opération	Tonnes de GES émises	Tonnes de GES émises
Liquéfaction	810 000 T	765 000 T
Vaporisation	150 000 T ¹	150 000 T ¹
Transport	90 000 T	210 000 T
Production et traitement	-345 000 T	-330 000 T
Total	705 000 T	795 000 T

1. Affirmation de Kelly à la séance d'information de Charny

Référence : Document fourni directement par Rabaska le 19 février 2005 suite

à une demande faite par Internet.

Pour calculer la différence de GES entre l'importation de gaz par bateau et la production de gaz canadien, il faut retrancher les tonnes de GES émises par la production et le traitement de gaz canadien pour le rendre au gazoduc. En effet, la différence entre les émissions de GES de Rabaska et le gaz canadien est donc de 705 000 Tonnes de GES par année en supplément pour le gaz de Rabaska. En comparaison, si le gaz provenait d'Afrique du nord, les émissions de GES seraient de 795 000 Tonnes.

Le calcul est basé sur les émissions produites par les procédés liés au GNL qui ne sont pas émises par un pipeline.

L'équivalent automobile

Selon le calcul de 3.8 T de GES par auto par an on obtient :185 500 automobiles si le gaz provient du Moyen Orient, à 209 200 automobiles si le gaz provient d'Afrique du nord.

Selon le calcul d'Hydro Québec, une automobile émet 3.6 T de GES par an.

Par conséquent, 705 000 tonnes de GES équivalent à la pollution de 195 800 automobiles. De la même façon, 795 000 tonnes de GES équivalent à la pollution de 220 800 automobiles.

M Kelly dit que Rabaska n'émettra que 146 000 Tonnes de GES à Lévis, ceci représente

38 450 voitures de plus à Lévis!

Comparaison avec le Suroît

Rappelons que le Suroît aurait émis l'équivalent de 630 000 voitures du rapport du BAPE. Si on compare la pollution de Rabaska à celle qu'aurait émise le Suroît. Rabaska émettrait entre 29.4 et 31.1 % de la pollution du Suroît sans qu'une seule molécule de gaz naturel n'ait été brûlée!

La centrale du Suroît aurait émise entre 2 170 000 et 2 450 000 T de GES et aurait brûlé 1 130 000 000 m³ de GN.

Rabaska importera 5 760 000 000 m³ de gaz naturel. Soit **l'équivalent de 5.1 centrales du Suroît.**

Voir le [rapport du BAPE](#)

<http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/rapports/publications/bape170.pdf>

http://www.appellevis.org/index_fichiers/page0076.htm

Accueil À vous d'agir Gens d'ici **Environnement** Économie Social

GES

Fleuve

Santé

Émissions de gaz à effet de serre de Rabaska

[Retour](#)

Selon M. Kelly, président et chef des opérations de Rabaska, la regazéification du gaz naturel liquéfié (GNL) émettra 146 000 tonnes de gaz à effet de serre (GES) à Lévis. Ces émissions sont dues à l'utilisation d'une portion du gaz importé pour réchauffer le GNL afin de lui redonner sa forme gazeuse.

Il faut savoir que ces 146 000 tonnes annoncées ne représentent qu'une portion des émissions de GES liées au cycle de production et transport du gaz naturel (GN) sous forme liquide.

Il est important de considérer l'ensemble du cycle (production, transport, distribution et utilisation) de toute forme d'énergie puisque les GES ont un effet sur le climat de toute la planète sans égard à leur lieu de génération. Vous trouverez ici quelques informations au sujet du projet Rabaska. Ces informations n'ont pas été présentées par le promoteur mais sont dignes d'intérêt.

Le tableau suivants présentent des calculs sur les émissions de CO₂ émises par le projet Rabaska. Le tableau présente la quantité supplémentaire de GES produits par le projet d'importation de GNL comparé au gaz naturel produit au pays et distribué par pipeline. On comprend qu'en affirmant que projet n'émettrait que 146 000 tonnes de GES, M. Kelly, directeur de Rabaska, ne parlait que de l'impact du processus de vaporisation du GNL. La réalité est bien moins reluisante encore.

Calcul des émissions **supplémentaires de GES** (gaz à effet de serre) de Rabaska selon l'origine du gaz comparé au gaz canadien.

Origine	Moyen-Orient	Afrique du nord
Opération	Tonnes de GES émises	Tonnes de GES émises
Liquéfaction	810 000 T	765 000 T
Vaporisation	150 000 T ¹	150 000 T ¹
Transport	90 000 T	210 000 T
Production et traitement	-345 000 T	-330 000 T
Total	705 000 T	795 000 T

1. Affirmation de Kelly à la séance d'information de Charny

Référence : Document fourni directement par Rabaska le 19 février 2005 suite à une demande faite par Internet.

Pour calculer la différence de GES entre l'importation de gaz par bateau et la production de gaz canadien, il faut retrancher les tonnes de GES émises par la production et le traitement de gaz canadien pour le rendre au gazoduc. En effet, la différence entre les émissions de GES de Rabaska et le gaz canadien est donc de 705 000 Tonnes de GES par année en supplément pour le gaz de Rabaska. En comparaison, si le gaz provenait d'Afrique du nord, les émissions de GES seraient de 795 000 Tonnes.

Le calcul est basé sur les émissions produites par les procédés liés au GNL qui